

## Extrait du Dictionnaire De Morery.

K est une Lettre plutôt Grecque que Latine. Les Grecs la nomment ΚΑΡΡΑ, et les Latins s'en sont servis autrefois. ils lui ont depuis substitué le C, qui a le même usage. Dansquels dit après Salluste, que l'inventeur du K fut un nommé Salvius, et que cette Lettre étoit commune parmi les anciens Romains. Pridien a remarqué que le K étoit tout-à-fait inutile aux Latins. Les Anglois, Les Irlandois, Les Ecossois, Les Danois, Les Bretons, &c. s'en servent souvent dans leur Langue, pour des noms propres. L'usage de cette Lettre est rare chez les autres nations. Juste-lipse remarque qu'autrefois on imprimoit avec un fer chaud le K sur le front des calomniateurs. Le K étoit anciennement assez souvent employé dans des mots où l'on met à présent le C, comme nous l'apprenons de ces vers de Perentianus Maurus,

K, Similitur otiosa est ceteris Sermonibus,

Pumque in usu est, cum Kalendas annotamus, aut Kaput:

Sapienter Resones notabant hac vetusti Litera.

à présent en écrivant en Latin et en françois, cette Lettre n'est plus guères en usage qu'aux noms propres, ou aux termes d'art, et aux mots de Kalendes, et de Kyrie eleison: il n'y a pas longtemps qu'on s'en servoit encore au nom de Karolus. K pris pour Lettre numérique, marque 250, et en mettant une barre au dessus, cent cinquante mille.

Lorsqu'on ne trouve pas sous la Lettre K le mot que l'on cherche, il faut le chercher sous la Lettre C.

## Extrait du Dictionnaire Du Père Grégoire: Lettre K.

quoique nos anciens Bretons se soient beaucoup servis de la Lettre K presque bannie de la Langue françoise; néanmoins je ne m'en sers fort rarement dans mon orthographe, ou plutôt je ne m'en sers que dans les mots de Kas, fort communs dans notre Langue, où la Lettre K est seule naturelle, et qu'elle exprime même en abrégé, si l'on y met une barre sur la dernière branche.



434.

De cette Sorte *ſſ*. mais aison est que, Lorsque le *K* Se trouve au milieu des mots (ce qui est assez ordinaire) il les défigure: et de plus il est inutile et Superflu, puisque la Lettre *C*, qui (hors le païs de Venues et de la haute Cornuaille) Se prononce en Breton avec la même force que le *K*, et la Lettre *C*, Suppléent parfaitement à son défaut; ainsi on trouvera écrit dans ce Dictionnaire, par les Lettres *C* et *G*, Les mots Bretons qu'on écrivoit autrefois par la Lettre *K*, fort peu exceptés, qui suivent. *K* et ou *K*ier, &c.

R

Je ne donnerai pas ici l'Extrait de D. S. Sur la Lettre *K*, parceque j'ai déjà transcrit à la tête du 1.<sup>er</sup> volume de ce Dictionnaire son petit traité de la valeur des lettres, que j'ai accompagné de Remarques particulières, je me contenterai d'ajouter à tout cela quelques remarques générales. Morery dit que le *K* pris pour une Lettre Numérale, marque 250, et en mettant une barre au dessus, Cent cinquante mille. de *B. G.* ou mot Chiffre Romain le marque de même. *K* Deux cents cinquante.

*K* quoque ducentos. et quinquaginta tenebit.

*K̄* Signifie Cent cinquante mille. puisque le *K* Simple vaut 250, j'aurois trouvé plus de convenance à donner au *K* Surmonté d'une barre la valeur de deux cents cinquante mille, plutôt que celle de cent cinquante mille, mais dès que nos anciens l'ont Statué ainsi je n'ai pas le petit mot à Repliquer.

Morery remarque que le *K* n'est presque plus en usage en Latin et en France. Les *h. h.* Moynois et Grégoire ont cru pouvoir s'en passer également pour le Breton, mais ils se sont certainement trompés. Les raisons qu'en donne de *B. G.* pour justifier son orthographe, sont inadmissibles. Suivant lui le *K* au milieu des mots les défigure, mais rien de plus futile que cette allégation: il prétend de plus qu'il est inutile et Superflu, puisque les Lettres *C* et *G*,



Suppléent parfaitement à son défaut; ce qui est absurde <sup>435.</sup>  
 et de toute fausseté pour que ces deux lettres pussent  
 Suppléer parfaitement au défaut du K, il faudrait qu'elles  
 fussent exactement de la même valeur, et dans ce cas  
 même, ce seroit encore un abus que d'employer deux ou  
 trois signes différents pour exprimer le même son; mais  
 il n'est pas vrai que le Q et le C soient précisément  
 de même valeur entr'elles; et l'on voit que les Latins ne  
 plaçoient jamais le Q que devant un U, suivi d'une  
 autre voyelle, ce que de S. Maunoir a imité; mais D. S. observe  
 judicieusement que cette orthographe cause de l'équivoque  
 et donne de l'embarras à ceux qui veulent apprendre le  
 Breton par les livres, ne distinguant pas qui, par exemple,  
 de Ki; quies, Chienne, du Lat. quies, Repos, &c. à l'égard  
 du C, les Lat. avoient très bien pu le substituer au K,  
 puisqu'ils lui donnoient la même valeur devant toutes  
 lettres; et Davies, auteur Breton du païs de Galles, en a  
 usé de même, par la même raison; mais depuis que les  
 francs ont corrompu la prononciation primitive du C et  
 du G devant les voyelles e et i, il est indispensable pour  
 les Bretons de conserver à ces deux consonnes leur  
 ancienne valeur, ou d'y substituer d'autres caractères  
 équivalents. C'est ce que de S. G. n'a pas fait; au contraire  
 on peut dire qu'il a grandement contribué au désordre et  
 à la confusion qu'on remarque dans l'orthographe de ceux  
 qui l'ont pris pour guide, parce qu'il avoit servilement  
 adopté lui-même la manière défectueuse des francs  
 dans la prononciation de ces deux lettres; ces motifs  
 avoient déterminé D. Sallatier à rétablir le K devant e  
 et i. il avoit senti la nécessité de cette réforme, mais il  
 n'en avoit pas assez étendu l'usage, comme je le ferai  
 voir bientôt. M. de Gonidec a paru et a franchi le pas  
 dans la Grammaire Celto-bretonne dont il vient de nous  
 enrichir, et sur laquelle je me suis permis de faire.



aussi quelques remarques.

Dès la préface, pag. 12 et 13, il rend compte des motifs qui l'ont déterminé à changer l'orthographe ordinaire, à employer en conséquence le K, à l'exclusion du C et du G, et à rendre au G devant toute lettre le son fort et plein qu'il a dans l'Allemand au commencement des mots, et quoique cette innovation n'ait pas été du goût de tout le monde, je suis persuadé qu'elle étoit indispensable, afin qu'on pût reconnoître tout d'un coup l'analogie qui se trouve entre les Racines et leurs dérivés; et les francs' ayant altéré le son du C et du G devant les voyelles E et I, il falloit bien leur rendre leurs sons primitifs ou adopter d'autres signes pour les caractériser; et c'est ce que l'auteur a fait, en rendant au G son ancienne valeur, et en substituant le K au C et au G. D. Sallétier avoit également supprimé le G; mais il n'avoit pas osé proscrire entièrement le C, se contentant de placer sous la lettre K quelques uns des mots dont le son se forme de l'union de cette initiale avec l'E ou l'I, ce qui a été cause qu'il s'est vu dans la nécessité de se répéter souvent; et malgré cette attention, on peut dire qu'il lui est échappé plusieurs mots essentiels dont il n'a fait aucune mention: un autre inconvénient, c'est que cette multiplicité de signes fait qu'on est obligé de séparer une grande quantité de pluriels de leurs Sing. comme Kern de Corn, Kestell de Castell, Kirri de Carr, &c. ce qui fait disparoître, en quelque façon, leur analogie,



or il est clair qu'on eut évité tous ces inconvénients, si  
 on avoit écrit Korn et Kern, Kastell et Kestell, Karr  
 et Kirri, &c. on m'objectera peut-être que j'ai suivi  
 moi-même l'ancien usage, en employant le C dans le  
 nouveau Dictionnaire que j'ai commencé, et cela est  
 vrai; mais il faut considérer que je n'avois pas tant  
 en vue de faire un nouveau Dictionnaire que de faire  
 des remarques sur celui de D. Pelletier et d'y insérer  
 quelques additions; en sorte que je me suis trouvé  
 réduit à le suivre pied-à-pied, dans le même ordre  
 qu'il avoit adopté, ce qui n'empêchera pas celui qui  
 voudra reformer le mien, d'en changer en même temps  
 l'ordre Alphabétique, et d'y substituer partout le K  
 au C, si ce n'est devant L'H, où il est nécessaire de  
 le conserver, sauf à distinguer l'aspiration forte,  
 lorsqu'elle doit avoir lieu, ce qui se fait au moyen  
 d'une apostrophe, suivant l'usage; je conseillerois donc  
 volontiers à mes Successeurs d'adopter à cet égard  
 la méthode de M. Le Gonidec.

En attendant il faut chercher sous la Lettre C les  
 mots qu'on ne trouvera pas sous la Lettre K.

KAB. Chef, et Cap, en Lat. Caput, est le même mot  
 qu'on a écrit ci-devant Cab. Voyez y avec une grande partie  
 de ses dérivés. Son pl. peut être Keb et Kabou. L'un de  
 ses dérivés qu'on a écrit Cabell, Coëffure du Chef, soit  
 Chapeau, Chaperon, &c. fait au pl. Kebell, ce qui prouve  
 qu'il eut été convenable d'écrire tous ces mots par K.



438.

1<sup>er</sup>

KAE, D'une Syllabe, Haie, Clos, Enclos de parc, de champ, de jardin &c. Les Vennetois disent cœi d'une haie non plantée d'arbres. Kaen, faire ou rétablir les haies, relever la terre du fossé sur la haie. Les Vennelois prononcent cet infinitif Caiein et Caïat. Discaca, Rompre les haies, faire breche et ouverture à un enclos. Davies écrit cœi, Sepes. Sic Armos. Et Disqueaff, Dissapio (C'est notre Discaca) cœi, Clausum. Caëad, opertorium, Clausus, opertus. Caëo, caula. Et ailleurs en son rang. Argae, Clausum, Clausura, clausio. Argædigaeth, conclusio. Ces auteurs ne se servent jamais de la lettre K, et l'on peut écrire cœi, comme il a fait, sans contredire la prononciation ce mot est si ancien qu'on ne peut en trouver l'origine. Scaliger, au rapport de Ménage, le trouvoit assez ancien et avoit lu in peractis glossis, Kai, Cancelli. Voici le passage cité dans les origines françoises: Ara sunt marginæ, cœi Crepidines prominentes eorum molium, quibus flumina, ut loquitur Lucetius, oppidantur. Vulgò franci Kaios vocant: quæ antiqua satis vox est, &c. M. Du Cange le dérive à Cambro-britannico cœi, quod Sepem et Clausum sonat. Ménage a encore trouvé dans le Portugais ou l'Espagnol, Caes pour Quai, et en flamand Kaije pour le rivage. Mais il a cité de Bas-Breton, au lieu du Breton d'Angleterre, qui sont véritablement le même mot en deux dialectes. Il est croyable que Kae est ancien Gaulois: et que c'est de là que vient le franc. Haie: car après l'article et en d'autres rencontres on prononce Haë, as. Haë, la Haie. j'ajouteroi que l'on donne aussi ce nom au seul bord du quai d'un port.

R.

de S. Maunoir dans son petit Diction. franc. & Bret. rend le mot Haie par quai, dans le Bret-franc. il écrit quæ, une Haie; quæa, faire des haies; Et Discada, Défendre une haie comme ce dernier



est hors de son rang, je m'imagina qu'il avoit eu l'intention d'écrire  
 Disquaa; cependant de D. G. Sur Haie, Couper une haie marque  
 aussi Disquaa, quoique ce verbe signifie ordinairement Décourir.  
 Le même D. G. rend Les deux mots franç<sup>s</sup>. Haie et Quai  
 par le même mot Bret. qu'il écrit Quai, pl. Quaiou et en effet  
 c'est toujours le même mot signifiant quai, Haie et clôture.  
 Crepido, Claustrum. Le primitif celtique d'où sont venus ces  
 mots franç<sup>s</sup> est donc Kaë; dont on fait deux Syllab. en Léon,  
 une seule en Trég. Kai ou Ka, pl. Kaeou ou Kaou. Verbe Kaea  
 ou Kaa, faire une haie, autrement en deux mots Ober eur  
 ch'haë Composé DisKaea ou DisKaa Défaire une haie, la  
 dégarir ou y faire brèche, y pratiquer un passage. Je  
 regarde aussi comme dérivés de Kaë les mots que D. B. a  
 écrit cidevant Caël, pl. Caëlou, Caëliou, Caëli, Kili, Barreau,  
 Grille, Balustre; et ci-après Kell, Séparation de Logement, &c.  
 Lesquelles séparations peuvent se faire au moyen d'un treillis, &c.  
 Voyez donc Caël, où j'ai fait voir que Les Lat. et les franç<sup>s</sup>  
 l'ont emprunté des Gaulois et en ont formé une assez grande  
 quantité de mots.

2<sup>e</sup>

KAE monosyllabe comme le précédent est l'impératif Sing.  
 Seconde personne de Kei, Allez, et signifie Va ou dit par une  
 espèce d'imprécation Kae d'ar Cronq, Va à la botance, va te  
 faire, pendre. Voyez cidevant Exan, et ci-après Kei, Allez.

R

Ce mot est monosyllabe en Trégues où l'on dit Kai ou Ka,  
 va; il est dissyllabe en Léon où l'on dit Kea. c'est la Seconde  
 personne de l'impératif Sing. du Verbe Mont (en Léon) ou  
 Monad, (en Trég.) quelque irrégulier que paraisse cet infinitif,  
 vu le peu d'affinité qu'il a avec le reste du Verbe, nous ne  
 connoissons pas d'autre; et les prétendus infinitifs Kei et  
 iela, imaginés par D. B. pour cadrer avec son système, sié ou Kei  
 sont tout-à-fait inutiles, comme je l'ai déjà remarqué sur  
 Ex an, ia, et iela. Voyez aussi Mont, Allez, l'impératif Kea,  
 4. 123 Etymolog.  
 de M. j. shanneau,  
 Monumens Celtiq. de  
 Cambry, p. 355. à  
 l'occasion de Cecos  
 casar, dont il sera  
 encore parlé sur



Va, peut bien être la Racine du verbe, quoiqu'elle n'y paroisse  
 pas partout d'une manière aussi sensible que dans les verbes  
 réguliers, d'autant que les variations qu'elle éprouve la rendent  
 quelquefois difficile à reconnoître. Dans la plupart des verbes  
 la Racine se reconnoît ordinairement par la 2<sup>e</sup> personne de  
 l'impératif Sing. & par la 3<sup>e</sup> du Sing. du présent de l'indicatif;  
 où elle est presque toujours la même sans altération; au  
 lieu que dans celui-ci, elle éprouve d'assez grands change-  
 ments, tant à raison de sa position qu'à cause de la différence  
 de dialecte. cette dernière cause produit la petite différence  
 qui se trouve entre Kea & Ka de l'impératif qui ne se  
 retrouve pas dans la 3<sup>e</sup> personne du Sing. du présent de  
 l'indicatif. Dans quelques cantons de Frég. on change de K en  
 aspiration forte, & l'on dit, par exemple la cha, quand il va;  
 dans d'autres on adoucit tellement cette aspiration qu'on  
 la change en ia, la ia, quand il va, & ce ia est surtout  
 en usage quand le verbe se conjugue à l'impersonnel. Ex.  
 me a ia, se a ia, heñ a ia, ou simplement me ia, se ia,  
 Heñ a ia, je vais, tu vas, il va. quelquefois enfin cette Racine  
 étant à la 3<sup>e</sup> personne se réduit à a, mais alors elle doit  
 être précédée de la préposition Ex. Ex. Da Roaron Ex a,  
 Da Baris Ex a, (En Frég. on dit e cha) il va à Rennes, il  
 va à Paris. il y a des positions où s'el de la préposition Ex se  
 change; en sorte qu'il ne reste que ez, & ce z se change  
 lui-même en d, selon le mot qui précède. Ex. la Za, quand  
 il va; Mar Da, s'il va. le même changement a lieu, même  
 à l'impératif, après la prohibitive Na, et à l'indicatif après la  
 négative Ne, Ex. Na ia Ket, ou Na Da Ket, Ne va point; Ne ia Ket,  
 ou Ne Da Ket, il ne va pas. à la 2<sup>e</sup> personne de l'impératif pl. on  
 dit assez indifféremment it ou Kit, à moins que la prohibitive  
 ne précède, car alors on doit dire Na d'it Ket, ou Na it Ket,  
 ou par contraction N'it Ket, N'aller pas. de cet it peut venir le  
 Latin ite. ite in bella pces. &c.



KAEL. V. Cael & Kell. V. ou Kél ou Kal. Kavas, qu'on dit V. Her. jouer & 441.  
yaouaber.

KAER, ou Ker, Ville, Village, Bourg, Bourgade, Logis, toute habitation; pluriel Kaëriou: un ancien Dialogue porte Kaër, Meison; Er Gaër. au Logis. Dans la Vie de S. Guennollé Kerou pour Kaëriou, villes: et l'on y lit, aussi bien que dans les autres anciennes pièces An-Kerys, la Bourgeoisie, Les Citoyens. An-Kerys a ys. Les habitants de la ville Dis. le Sing. de Kaëris, Bourgeoisie, est Kaërisiat, un Seul Bourgeois, un citoyen: quelques uns prononcent Kaërchiat; et d'autres plus court Keriak. Davies écrit Caër, urbs, Murus. Armos. urbs, Pagus, villa plus Caërau, et Ceiryde, Naenia, Murus et après avoir rapporté plusieurs noms Hébreux, Chaldéens et Arabes qui approchent du Breton, il ajoute Caëred, Murus, Naenia. Caërog, Muratus, invenius munitus. item Scutulatus. ce Caërog étant le possessif de Caër, montre que celui-ci signifie proprement et originalement Mur, Muraille: et Caëred, participe de Caëra, qui a dû signifier Mures, Maçonner, est dit Murus pour Muratus. Les autres disent en ce sens Mogher, qui est en partie composé de Kaër. Rochar a voulu dériver ce mot Breton de l'Hébr. Kis, un Mur, et de Kiria, ville; que Grotius a remarqué être pris par Theophylacte, et Tertullien pour Kōm, vicus, plutôt que pour πόλις, Civitas. Les Espagnols ont reçu des Arabes leur Alqueria, au sens du Latin Villa: quoique ces origines orientales ne me déplaisent pas, j'aime mieux en chercher une bretonne ou Gauloise. Kaër est régulièrement fait de Kaea, ou Kaëi, Aller: et celui-ci l'est de Kæ, Va et Allée, et Allure, ce que je n'ai pas marqué en son lieu; parce que l'usage en est perdu, en partie seulement: car quand Kæ se dit d'une haie, c'est qu'elle borde une allée, une promenade: et de même d'un quai qui est lui-même une promenade publique: or la ville, le Bourg et toute habitation qui a des rues, des allées, des promenades, des chemins, dont les maisons rangées sur deux lignes, sont comme

\* pure vision;  
Kac ou Kæ (verbe)  
signifie Va. V. le Kæ  
Mais Kæ (nom)  
signifie véritablement  
haie, quai, enceinte,  
clôture: le Son  
dérive Kaea, faire  
une haie, un quai,  
une enceinte,  
clôre de. Voyez  
le Kæ.



Les haies, Sont des lieux où l'on peut Se promener; J'en vient  
 que la plus grande Bourg de l'Europe, en Hollande, & une  
 petite ville en Bourgoigne, pays natal du célèbre Descartes, portent  
 le nom de la Haie, Hagar. Et il peut y en avoir d'autres dans les  
 autres pays, qui ont ce nom chacune en sa langue propre. Je  
 me suis imaginé que l'ancien nom Latin *Quirites* que l'on  
 donnoit aux Bourgeois ou Citoyens, Romains, ressemble assez au  
 Breton *Kaëris*, Bourgeoisie: et il est manifeste que ces conquérants  
 ont pris quantité de termes des Celtes ou Gaulois, pour nommer  
 les choses respectables, et même celles de leur Religion: j'en ai  
 donné en ce Dictionnaire plusieurs Exemples. Varron a écrit dans  
 ses origines de la langue Latine que *Quirites à Curetibus*  
*(aliter Curentibus)* Et ab eis qui cum Patio Rege in Societatem  
 venerunt, Et donati civitate ut *quiritare urbanorum, sic jubilares,*  
*Rusticorum* ce Savant Romain n'a pas connu ici, ce qu'il avoue  
 ailleurs; que ses ancêtres ont emprunté plusieurs mots des Gaulois,  
 Osques, Samnites, &c. Le nom même de ce *Patio*, formé de notre  
 Breton, *Pat*, Père, répond au Latin *Patricius*, ou *Paternus*, noms  
 convenables au chef d'un peuple chéri et fidèle, Et *Patio* étoit Roi  
 des Sabins Celtes, lequel fit alliance avec les Romains nouveaux  
 venus, qui sans doute s'accoutumèrent peu à peu à l'idiome  
 de leurs alliés, surtout par le commerce familier avec leurs  
 femmes enlevées par la surprise des Romains sous Romulus.

R. Ce nom se prononce en quelques endroits *Kaëris*, en leon *Kaër*;  
 mais dans la plus grande partie de la Bretagne il sonne *Kaër*,  
 et il est alors monosyllabe; je l'écrirai donc *Kaër*, pour  
 m'accommoder autant que possible aux différents dialectes, Et  
 encore pour le distinguer de l'adjectif *Caëris*, qu'on prononce  
*Caër*, dissyllabe, qui signifie, Beau, Belle, Pulcher, &c, une  
*Kaër* se dit de toute habitation des hommes, soit Ville, Village,  
 Bourg, Bourgade, Hameau, Logis; mais c'est le seul mot dont  
 on se serve pour rendre le mot Ville, en Lat. *urbs*; au lieu que



Les noms des autres habitations peuvent s'exprimer par d'autres termes. Comme plusieurs familles ont pris leurs noms des lieux qu'elles habitoient ou dont elles tiroient leur origine, le mot Kar n'est pas moins fréquent à la tête des noms propres en Bretagne, que le mot Ville à la tête de plusieurs noms francs. Et à la fin de ceux de la Normandie, comme l'observe de B. G. cependant quoique le plus grand nombre de ces noms bretons commencent par le mot Kar, il s'en trouve quelques uns qui finissent par le même mot, tels que Cor Kar, qui répond au franc. Vieillesville, Gorrekas, qui répond à Surville, &c. de pl. de Kar, ville, Et Karriou, Villes. Karis, Habitants d'une ville, Villain il est à présumer que les mots Manants, qui vient de Manere, et celui-ci de man, aussi bien que Villain, qui vient de Ville, et celui-ci de Villa, n'étoient devenus des termes de mépris que parceque les nobles, cantonnés dans leurs châteaux, dédaignoient le séjour des villes, qui dans les temps de barbarie, peu favorables au commerce, n'étoient guères habitées que par des artisans, si l'on en excepte toutefois les capitales et les places fortes. quoiqu'il en soit de cette opinion, il paroît que c'est du Brezel Karis, Habitants ou Citoyens de la ville, qu'on a fait Karisiat, pour désigner un seul habitant ou un seul Citoyen, ce qui est assez extraordinaire vu que la plupart des noms Bretons tirent leurs pl. du Sing. D. G. observe, il est vrai, que quelques uns prononcent Karchiat, et d'autres plus court Kariat. En effet ce dernier paroît le plus naturel et le plus analogue aux autres noms de même espèce, puisqu'on dit Gwennedad, Kemperiad, Fregueriad, pour désigner un habitant de Vannes, de Quimper, de Fregues, et non pas Gwennedisad, Kemperisad, Freguerisad, comme on s'en est dit, si on avoit formé ces noms des pl. Gwennedit, Kemperis, Fregueris, &c. mais ici il est probable qu'on a mieux aimé allonger un peu Kariat ou Kariad, et en faire Kariisad, plutôt que de donner lieu à une



444.

Équivoque, d'autant que le mot Kariad ou Kariat est fort utile pour exprimer le contenu d'une ville ou la collection des choses dont elle est remplie; ainsi on dit Eur ghariad Rud, Eur ghariad Soudarded, plein la ville de monde, plein la ville de Soldats. Le pl. de Kariad, ou Kariat, est Kariadou ou Kariadou. D. B. a omis ce dérivé, mais le L. G. n'a eu garde de l'oublier. il nous en donne même un autre qui n'est pas aussi fréquent dans l'usage c'est Kariad, abondant en villes. Le diminutif de Kar est Kariad, petite ville, pl. Kariadigou ou joint aussi diverses épithètes au mot Kar, comme en franc, au mot ville: Kar vihan, Kar vras, Kar Wenn, &c. ville petite, ville grande, ville blanche, &c. Kar varchad, ville de marché, Kar. a vresell, ville de guerre. Le L. G. sur métropole met aussi Kar vras, ville métropolitaine principale, Capitale de Meur, Grand ou même très-grand. Ville murée, Kar muriet. il auroit peut-être pu dire Kar muriet, ou Kar vogheriet, en changeant S. M. de Mur ou de Mogher en V, comme il l'a fait à l'égard de Marchad et de Meur. Kar s'écrit souvent par abréviation Kz, ainsi que le L. G. l'a observé; mais nous le prenons toujours au sens de ville, habitation, demeure, Logis, &c. et jamais au sens de mur, comme de la marque Davies pour les Gallois, ce qui vient peut-être de l'usage de Murer les villes pour les mettre en état de défense, et si nous disons Mogher au sens de muraille je ne le crois pas composé de Kar. ce n'est pas à moi à décider du mérite des origines proposées par nos Hébraïsants, quoiqu'elles ne déplaisent pas à D. B. il s'est donné la peine d'en chercher une dans le Breton; et si Kar. n'est point original lui-même, j'avouerai sans peine qu'on ne pouvoit guères en donner une étymologie plus probable qu'en le dérivant de Kar, Haies. Les villes proprement dites n'étoient pas anciennement fort nombreuses, mais elles devoient être fort grandes: elles devoient contenir dans leur enceinte des terres labourables, des eaux,

x j'ai change  
l'opinion, après y  
avoir mûrement  
réfléchi, et je ne  
sais maintenant  
aucun doute que  
Mogher ne soit  
en partie composé  
de Kar, & de  
Mogher.



des prairies et des bois; ou plutôt une ville n'étoit dans l'origine qu'un bois, autour duquel on abbattoit une grande quantité d'arbres; on l'environnoit d'un fossé plein d'eau, d'un rempart, d'une haie ou d'une palissade, pour en rendre les approches difficiles à l'ennemi; et pour augmenter encore les difficultés, on choisissoit, autant qu'il étoit possible, un emplacement situé au confluent de quelques rivières ou sur le bord de la mer, et environné de marais. au surplus ces villes devoient être assez spacieuses pour contenir en temps de guerre tous les citoyens de la même tribu, leurs femmes, leurs enfants, leurs bestiaux, et tous leurs effets. telle est aussi l'idée générale que nous donne César des villes de la grande Bretagne, en parlant de celle de Cassivellaunus, l'un des Rois de cette isle. de bello gallico lib. 5. p. 204. Mais si l'on veut remonter un peu plus haut, on reconnoitra que toutes les villes ont eu la même origine, sans en excepter la Capitale du monde qu'étoit ce en effet que Rome dans son principe? ce n'étoit autre chose qu'un bois dont Romulus fit un asyle pour les Brigands dont il étoit le chef.

Hinc lucum ingentem, quem Romulus aces asylum  
Rettulit, &c. . . .

Hinc ad Tarpeiam sedem, et Capitolia ducit,  
aurea nunc, olim silvestribus horrida dumis.  
Virg. Aeneid. lib. 6. p. 1318.

Hic, ubi nunc Roma est, tunc ardua Sylva virebat:

Pantagae des paucis laeuae bobus erant.  
Ovid. fast. lib. 1. p. 13.

Hac ubi nunc fora sunt, unda tenuere paludes:  
amne redundatis fossa madebat aquis.

Curtius ille lacus, siccas qui sustinet aras,  
nunc solida est tellus, sed lacus ante fuit. &c. &c.  
Idem fast. lib. 6. p. 104.



il ne faut donc pas juger de l'ancien état des villes par celui où on les voit aujourd'hui, puisque les unes n'offrent plus que des Ruines, et que les autres se sont élevées à un point de grandeur et de magnificence qui contraste merveilleusement avec des commencements si foibles. Les Reflexions de D. P. sur le nom de Tatius sont justes. Ce Roi des Sabins qui fit la Guerre à Romulus, pour venger l'enlèvement des Sabines, fit ensuite une étroite alliance avec lui et partagea avec lui l'autorité souveraine: il étoit de la ville de Cures dont la plupart des habitants le suivirent et se confondirent avec les Romains. Numa Pompilius qui régna après Romulus étoit aussi de la même ville de Cures, comme le témoigne Virgile:

nosco crines incanaque menta  
Regis Romani, primam qui legibus urbem  
fundabit, curibus parvis et paupere terra  
missus in imperium magnam: &c.

Virg. Aenid. V. l. 6. p. 1118.

Ces Sabins étoient d'origine Celtique, et Cus dans leur Dialecte pourroit être le même mot que Kar dans le nôtre, auquel cas le nom de Quirites, tiré de Cus, que l'on donna indistinctement à tous les Citoyens Romains, étoit assez analogue à celui de Karis, Habitants de la ville, comme l'observoit D. P. on voit par le passage qu'il cite de Varro que l'opinion de ce Docte Romain étoit que la qualification de Quirites venoit originaiement des habitants de la ville de Cures; et ce qui me fait croire que le nom de Cus étoit le même que celui de Kar, urbs; c'est que dans la phrase suivante du même passage, il met en opposition quiritaire, exprimer son allégresse par des chants ou des accents modérés, comme il convient à des gens polis, tels que les habitants de la ville, urbanorum; et jubilara, faire éclater une joie turbulente, en criant de loin à pleine tête, comme c'est l'usage des gens grossiers de la campagne, rusticorum. Voyez ce que j'en ai dit sur l'usage de crier à pleine tête. Si l'on pouvoit douter que Cus fut le même nom que Kar, on ne peut au moins contester que



cette autre ville d'Italie, en Toscane ne soit identiquement la même que Kar. Virgile en fait mention dans ce vers: 447.

qui Carate domo, qui sunt minionis in arvis.

Enéid. Lib. 10. p. 1301.

on croit que la même ville s'appelloit aussi Agillina ou Agillina; mais ce que quelques commentateurs racontent de l'origine du nom de Care ou Cere, est tout-à-fait ridicule et ne mérite pas qu'on s'y arrête: on ne doit pas oublier que le C se prononçoit devant toute lettre comme le K, ainsi Care ou Cere devoit se prononcer Kare ou Kere; les habitants se nommoient Cerites (prononcer Kerites) qui approche beaucoup de quirites, et de Karis ou Keris, habitants de la ville. Les Cerites reçurent dans leur ville les vierges Vestales, qui s'enfuyoient de Rome à l'arrivée des Gaulois. Les Romains voulant reconnaître ce bienfait, accorderent à ces peuples le droit de bourgeoisie Romaine, sans leur accorder toutefois le droit de suffrage dans les assemblées, pour monter aux charges de la République; de là vient que l'on dit: in Ceritum tabulas referre aliquem, priver un citoyen de donner son suffrage. Voyez Morery, qui en parle encore sous le nom de Cervetère, petite ville d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre, est située sur un Côteau, à trois milles de la mer de Toscane et à huit milles de Bracciano. C'étoit anciennement une grande ville nommée Care ou Cere vetus, Capitale de l'Etrurie de C. C'étoit donc la ville par excellence, puisqu'elle étoit la Capitale du païs; et l'épithète de Vetus, ou en Italien Vetece, qu'on lui a donnée depuis, marque assez son Antiquité; en sorte que Cervetère pourroit se rendre en françois par ville ancienne, ou vieille-ville, et en Breton par Kar-gor, nom très fréquent en ce païs, pour désigner d'anciennes habitations. Le mot Kar, Kaër ou Kes se change souvent en Ghar ou Ghaer, comme s'écrivent D. S. Gues ou Gueas, comme s'écrivent La S. G. &c. mais de quelque manière qu'on s'écrive, c'est toujours le même nom et le même sens; car indépendamment de ce que nous en dit Darius,



qui traduit Caër par murs et par Murus, nous trouvons dans la grande Bretagne, aussi bien que dans la petite, un grand nombre de noms de villes qui commencent par le mot Kaër ou Caër, telles sont Caër diff, Caërdigan, Caër léon, Caërmarden, Caernarvan, &c. &c. &c. En France on reconnoîtroit encore le même nom, quoiqu'un peu défiguré dans Gergeau, de Guerche dans l'Anjou, comme en Bretagne. Dans Ergovia, nom d'une ancienne ville des Gaules, Capitale des Arverni, (Les Auvergnats). Ce nom, allongé d'une terminaison Latine, pouvoit être originairement Kar gôff ou Kar gôr, ou du pl. Kar gôffet ou Kar gôret. Kar est ville, et Gôff ou Gôr, forgeron; Govel, forge. Ce nom signifioit donc ville du forgeron ou des forgerons, qui pouvoient être en grand nombre dans un païs si abondant en fer, et où les forgerons, les Armuriers, les Conteliers, les Chaudronniers &c. sont toujours en grande réputation: on croit que c'est des ruines de cette ville que celle de Clermont a été bâtie. Ce n'est pas seulement dans l'une et l'autre Bret. dans les Gaules, en Espagne, en Portugal, en Allemagne et dans les diverses contrées de l'Europe qu'on trouve le mot Kar, plus ou moins altéré, signifiant toujours ville ou Bourg, et souvent annexé à d'autres noms, on le retrouve encore au même sens en Perse, en Egypte, en Syrie, dans la Palestine, et dans les différentes parties de l'Asie; et je ne serois pas moins fondé à le reclamer comme Celtique, que ne l'étoit Bochart à le dériver de l'Hebreu; mais sans insister sur une prétention qui sembleroit peut-être exagérée, il est permis de croire que Kar est du petit nombre de mots qui se sont conservés dans les langues anciennes lors de la dispersion des petits fils de Noë: il n'y a pas la moindre apparence que nous l'ayons emprunté d'ailleurs.



KAE. FLAHEIS ou Karacs, en franç. Carhaix ou Kærhaiz.  
 Moréry en parle ainsi; Karhaiz, Kerahez ou Carhaix, en latin  
 Caratum, bon Bourg avec une abbaye de Bénédictins, dans  
 l'Evêché de Quimper corentin en Bretagne à douze lieues  
 de la ville de quimper corentin, vers le nord-est; il cite pour  
 garant le Dict. Géograph. de Maty. D. N'ien dit rien du tout, et  
 le D. G. en dit peu de chose. Voici comme il s'exprime:  
 „ Carhaix, ville très-ancienne, bâtie par la Princesse Ahés,  
 „ et par corruption Car-aës (en latin urb. asia) Van Cashés  
 „ Voyez Chemin d'Ahés, et Sur ce mot il met; Chemin d'Ahés,  
 „ Grand chemin pavé à trois rangs de pierres l'un Sur l'autre,  
 „ que la Princesse Ahés fondatrice de la ville de Karahés,  
 „ ou Carhaix, fit faire depuis cette ville d'un côté jusqu'à Nantes;  
 „ de l'autre jusqu'à Brest, et qui d'espace en espace, et en  
 „ plusieurs endroits, retient encore ce nom d'Ahés.

Les opinions sont fort partagées Sur les Noms, l'origine  
 et l'antiquité de cette ville, aussi bien que Sur celui de Son  
 fondateur ou de Sa fondatrice on la nomme en lat. Caratum,  
 Suivant Moréry; urb. asia, Suivant le D. G. et Suivant d'autres  
 urbs Actia, urbs Asea, Actium oppidum, Actia Civitas, mais  
 nos Savants ne nous indiquent pas un Seul auteur Latin  
 qui l'ait appelée d'aucun de ces noms; D'où l'on peut juger  
 que si la ville est ancienne, ce sont du moins les  
 modernes qui ont latinisé Son nom. Brot. Le commerce du  
 pays consiste principalement en bétail. Le gibier y est excellent,  
 et surtout la perdrix. M. Deric dans Son introduction  
 à l'Histoire Ecclésiastique de Bretagne, Tom. I. p. 61. avoit  
 insinué que c'étoit peut être de là que la ville de Carhaix  
 avoit pris Son nom actuel; on pourroit (dit-il) le faire venir  
 du mot Breton Kærcheit qui veut dire perdrix. M. Ogée  
 ingénieux-Géographe réfuta ce sentiment, et soutint que Kærcheit  
 n'étoit que le cri de la perdrix, dont le nom étoit Clujas.



il prétendit que *Actius*, Général Romain, marcha contre les Bretons & Armoriques, qui de concert avec les Bagaudes et les Alains, s'étoient soulevés en 435; qu'il établit son camp à l'endroit où est aujourd'hui *Kes-aes*, pour être plus à portée de réduire les Rebelles, que c'est à l'époque du départ d'*Actius* de l'Armorique, et au commencement de l'année 436, qu'on doit rapporter l'événement qui donna naissance à la ville de *Kes-aes*. Le rapport & l'Analogie du nom d'*Actius* avec celui de cette ville l'ont convaincu que ce général en devoit être le fondateur. En effet (ajoutait-il) de nom Breton ou Celtique, *Kes-aes*, qui dans la version française veut dire *Ville d'Actes*, est encore rendu dans le même sens par le latin *urbs Actica*, *Sive urbs Actia*, *ville d'Actes*, *ville Actienne*, *ville d'Actius*; de même que *urbs Roma*, nous entend *ville de Rome*, *ville Romaine*, *ville de Romulus*.

M. Deric, dans la question à résoudre, à la tête du 3<sup>e</sup> Tome de son histoire ecclésiastique de Bretagne, repliqua vigoureusement à M. Ogée il se défend d'abord de l'imputation que son antagoniste lui attribue d'avoir prétendu démontrer que l'Éthymologie de *Carhaix* ou *Kerhaix* venoit de *Kerhaix*, puisque ce n'étoit qu'une simple conjecture qu'il n'avoit hasardée que sous les auspices de la probabilité, et qu'il avoit abandonnée lui-même d'après un plus examen, si que cette Éthymologie ne pouvoit compatir avec la signification des différents noms que *Carhaix* avoit portés. M. Deric dans son introduction à l'histoire ecclésiastique de Bretagne, Tome 1<sup>er</sup> étoit convenu que des légions Romaines avoient donné naissance à quelquesunes des villes de cette province; mais il n'en étoit pas ainsi de toutes, et Jules César, qui ne triompha des Gaulois que par la division qu'il fit semer dans les esprits, n'avoit garde de nous élèver des villes; il avoit trop à cœur de renverser celles qui lui faisoient ombrage. L'auteur prouve ensuite que les villes de *Grenoble* et de *Charbourg* n'étoient pas non plus d'origine Romaine, comme l'avoit avancé M. Ogée pour étayer son système sur celle de *Kes-aes*; il soutient qu'en 435, bien loin qu'*Actius* établit son camp au centre de l'Armorique, à l'endroit où est aujourd'hui *Kes-aes*, il marcha alors avec précipitation, à la



tête d'une armée d'Arles, de Huns, de Francs et de Scarmates, contre Gondicaire, Roi des Bourguignons, qui s'étoit revolté, à l'exemple des Armoriques. c'est là probablement la seule expédition qu'il fit dans le cours de cette année. Lorsque M. Ogée prononce que dans ce temps les Bretons furent soumis, ou plutôt reprimés, il ne rend pas avec exactitude ce que les Historiens ont rapporté sur la confédération Armorique contre les Romains. cette association étoit composée de la seconde, la troisième et la quatrième Armoriques, ainsi que l'assure M. l'abbé Dubos; ce qui ouvre un vaste champ aux armes de l'Empire. Les alliés des Bretons Armoriques souffrirent des échecs, mais les possessions de ceux-ci ne furent point attaquées; aussi les combats des troupes Romaines, contre les confédérés, se donnèrent hors des limites de la Bretagne. Pels étoient ceux des bords de la Seine, de la Loire, du clain en Poitou, et de l'Allier. faire passer Nétius jusqu'au centre de notre Armorique, c'est supposer qu'il étoit le maître de la circonférence, et oublier qu'il ne fit que réprimer les Bretons, ce qui est bien différent de les soumettre: en effet M. l'abbé Gallier, dans sa Dissertation historique, jointe à l'histoire de Bretagne par M. Desfontaines, prouve avec évidence qu'à l'époque dont il s'agit, les Bretons Armoriciens n'étoient plus Sujets de l'empire, et qu'ils étoient libres et indépendants. on dit ailleurs, qu'ils avoient entièrement secoué le joug depuis l'an 409, ou même auparavant. Si ces raisonnements sont justes, comme il y a lieu de le croire, il n'y a guères de vraisemblance qu'Nétius ait campé à Kes-aës, parlant les allégations de M. Ogée sont dénuées de fondement; et l'analogie qui se rencontre par hazard entre le nom de ce général et celui de la ville en question n'est pas plus concluante, puisqu'il convient qu'il y passe une belle rivière, qu'on nomme aujourd'hui la Rivière d'hiere, et que les anciens appelloient la Rivière d'Ates, ou son sort encore entre le nom de la même ville et celui de cette Rivière une



432.

analogie plus frappante et plus naturelle que la première qu'il étoit. —  
 Donc, se demande M. Deric, que les Armoriques entendoient  
 autrefois par le terme Aës? étoit-ce d'Aëtius dont ils vouloient  
 parler? non, Sans doute: ce terme étoit usité avant lui: il étoit aussi  
 ancien que celui de Ker. Le mot Aës (continuent-ils) est formé d'A,  
 Rivière qu'on a changé en Aës suivant divers exemples en plusieurs  
 langues, et entr'autres en Gallois, où Aches veut dire Rivière, d'où il  
 conclut que Ker-aës veut dire: ville de la Rivière, ou ville sur le  
 bord de la Rivière.

M. Cambry, dans son voyage du Finistère, Tom. 1.° page 199,  
 observe que „Carhaix, Keraës, ou Ker. Aës est un des points sur  
 lesquels l'Erudition Bretonne s'est le plus essayée: on a prétendu  
 „qu'elle tenoit son nom de la Princesse Athes... qui l'enrichit de deux  
 „bons chemins, dont on voit encore des fragments, c'est-à-dire, chemins  
 „d'Athes. Le Citoyen Corret (La Tour d'Auvergne) a fait imprimer une  
 „brochure, dans laquelle il prétend que cette ville est le chef-lieu des  
 „Ossidmiens: C'étoit à son avis, le Yorganium ou Yorgium de Strabon,  
 „de Ptolémée, de Pithéas, de Pomponius-mela &c. malgré l'opinion de  
 „Chuverius et d'Argentre, on a pris Keraës pour la Keris des  
 „anciens, pour la ville d'id. Aëtius, Gouverneur des Gaules, général  
 „de Valentinien 3.°, en est le fondateur, suivant le Citoyen Corret, dont  
 „les recherches sont si précieuses, &c. 77

Malgré toute l'Erudition des Sçavants, il reste encore bien des  
 difficultés à résoudre sur l'origine de Carhaix ou Ker-aës. Le Père  
 Albert Le Grand, le B. G. qui l'a suivi, et tous ceux qui en font  
 honneur à la Princesse Athes fondent leur opinion sur le nom de  
 cette Princesse que la Villa a conservé, et dont l'existence leur  
 paroît suffisamment garantie par les fragments des deux  
 chemins qui portent aussi le nom d'Athes; il est vrai que M. l'abbé  
 Gallot, dans la Dissertation déjà citée, pag. 201 et 202 paroît se voquer  
 en doute l'existence de cette Princesse, et soutient que ce grand



chemin, qui conduisoit depuis Brest, par Carhaix, jusqu'à Nantes, est celui qu'on trouve dans les anciens itinéraires, qui fut très-fameux et très-fréquent long-temps avant Grallon, au reste si cet auteur paroit douter de l'existence d'Aïes, fille de Grallon, il admet du moins celle d'Achéa, fille de Conan, et convient que ce nom ressemble assez à celui d'Aïes, en sorte que ce pourroit bien être le même nom. Ces opinions ne pourroient-elles donc pas se concilier, en supposant que la princesse frappée des avantages de cette position et de la commodité de ce grand-chemin y ~~fit~~ <sup>fit bâtir</sup> une ville; et en admettant que ce grand chemin construit par les Romains, ou même par les Celtes, et par conséquent long-temps avant Grallon, avoit pu se détériorer, et que la princesse, soit quelle fût fille de Conan ou de son successeur, se chargea de le réparer; que ses contemporains, pour transmettre à la postérité le souvenir de ces bienfaits, voulurent immortaliser son nom, en le donnant à la ville qu'ils appellèrent Kar-Aïes, et en l'imposant à ce grand-chemin même, qu'on nomme encore Kent-aïes; de même qu'en France on donna dans la suite le nom de chaussées de Brunehaut à des portions considérables des anciens grands chemins de l'Empire, quelle avoit fait restaurer, et quelle a passé long-temps pour avoir fait construire? Le grand chemin qui passoit par le centre de la Bretagne étoit nécessaire pour la communication de la ville de Nantes et autres, à celle d'Aï, il pouvoit exister avant la ville de Keraës; cependant à supposer que celle-ci fût aussi très-ancienne, ce dont nous n'avons aucune preuve, l'Éthymologie de Kar-aës pourroit se tirer des mots Kar, ville, et Aës, Rivière, en adoptant le sens que lui donne M. Deric, si ce mot a réellement la signification que lui donne cet auteur, mais si cette Éthymologie convenoit au nom de la ville de Keraës, elle ne conviendrait plus à celui du chemin, qui est composé en partie du même mot Aës, puisqu'il signifieroit chemin de



454.

De la rivière tout cela n'embarrasse pas nos sçavants, rien ne les arrête. Le même mot, la même syllabe, la même lettre signifiera tout ce que l'on voudra; aussi M. Deric, s'appuyant sur M. Bullet, nous dit que AëS veut dire ancien, et par conséquent Aët AëS signifie ancien chemin. Les mots, semblables à de la cire qui prend toutes les formes qu'on veut lui donner, se prêtent avec une facilité merveilleuse à tous les sens dont on a besoin: on peut s'en convaincre à la vue de l'ouvrage de M. Deric, entièrement forcé d'ethymologies pareilles, qui signifient le mieux du monde aux noms, aux opinions et aux faits qu'il veut établir. c'est pas le même moyen qu'il a impitoyablement dépouillé La Reine Brunchaut de la gloire d'avoir réparé ces fameuses chaumières qui portent encore son nom, comme il a ravi à La princesse Aëtis celle de la restauration des chemins qui portent également le sien: on n'aura que trop d'occasions de remarquer le don miraculeux que M. Deric a d'improviser des ethymologies de commande. Le seul nom de Carhaix, carhes, ou Keraës, lui en fournit trois, qui retiennent au même sens, mais nous ne sommes pas encore au bout: toutes ces ethymologies ne veulent que sur le nom de Kar- aëS, écrit ou prononcé avec quelque léger changement. que sera-ce donc si cette ville a porté anciennement divers noms? or il a prétendu que Kar ahes ou Carhaix étoit la même que les auteurs grecs et lat. avoient désignée sous les noms de Vorganium et de Vorgium, et qu'on croyoit être la capitale des cisimienis: il fonde son opinion sur la distance marquée dans la table de Peutinger de Sulis à Vorgium et sur des ethymologies celtiques de Bullet; mais quand même Sulis seroit aussi bien connu aujourd'hui qu'il l'est peu, ne pourroit-il pas se trouver quelque autre chemin qui conduisît de l'un port à l'autre tout au long de cette côte, et ne

Voyez l'ib.  
Voyez aussi  
Morles,  
Castell-poul,  
Et Vorganium.



pourroit-il pas se rencontrer quelque autre ville que Carhaix dans le même rayon de distance? quant aux preuves qu'il tire des deux ou trois Ethymologies qu'il nous donne de Vorganum et de Vorganium, j'avoue que j'en suis guères touché, ce qui vient sans doute de ce que je n'entends rien au sublimé Celtique de Büllet. Elles cadrent cependant à merveille avec celles qu'il nous a données de Carhaix; mais après tout, Ethymologie pour Ethymologie, j'aimerois autant m'en tenir aux Ethymologies tirées du Bret. de D. B. que je conçois un peu mieux, et je croirois volontiers que, supprimant la terminaison Grecque ou Latine de Vorganion, Vorganium ou Vorganum, ce nom pourroit bien être le même que Morgan, composé de Môr, Mer, dont l'initiale se change souvent en V, suivant la position, et de Gan, Naissance, ou du même Vôr pour Môr, et de Can, qui signifie Canal, et dont le C initial devient en composition G, ce qui indiqueroit que cette ville étoit située à la naissance, c'est-à-dire à l'entrée ou au bord de la mer, ou ce qui seroit au même Suu un canal ou Suu un bras de mer; il existoit anciennement en Sicile une ville du même nom, puisqu'on l'appelloit Morgantium. Elle étoit pareillement située Suu le bord de la mer, à l'embouchure d'une Rivière; et quoique tous les auteurs qui ont parlé de Vorganium diffèrent entre eux Suu la vraie position de cette ville, puisque les uns la placent au Cor gheraude; d'autres à morlaix; d'autres à occismor ou à St. paul de Léon; d'autres à Portthocan; d'autres à id ou Kes-is, &c.; il est à remarquer que tous la regardent au moins comme une ville maritime; à l'exception de M. Deric qui la place à Carhaix; car M. Comte de Toul d'Auvergne n'a jamais partagé cette opinion, n'en déplaît à M. Cambry, qui lui prête ridiculement et tout-à-la-fois deux opinions contradictoires qu'il est impossible de concilier, puisqu'il lui fait dire que Carhaix ou Kes-aës étoit le Vorganium de Strabon, de Ptolémée, de Sithéas, de Sompouins-mela; et qu'Atéius, Gouverneur des Gaules,



général de Valentinien<sup>3</sup> en étoit le fondateur. voilà en peu de lignes deux opinions qui se heurtent entr'elles et qui choquent également le bon sens; En effet si Aélius a été le fondateur de Carhaix ou Keraës, il est évident que cette ville n'existoit pas avant lui; et si elle n'existoit pas encore, il n'est pas possible que des auteurs beaucoup plus anciens tels que Strabon, Ptolémée, Pithéas, Pomponius-mela en aient parlé; D'où il est aisé de conclure que Carhaix n'étoit pas le Vorganium de ces anciens Géographes, ou qu'Aélius n'en fut jamais le fondateur; peut-être même ces deux opinions sont-elles également éloignées de la vérité; mais c'est une méprise inconcevable de M. Cambry de les avoir attribuées toutes deux à M. Cornet & la Tour d'Auvergne; il est bien vrai qu'il a soutenu celle qui faisoit Aélius fondateur de Keraës; mais bien loin d'admettre celle de M. Deric, qui veut que cette ville soit l'ancienne Vorganium, il la rejette au contraire par des objections assez solides, auxquelles il joint cette réflexion judicieuse, « l'entiment n'étant étayé d'aucune preuve fondée sur l'histoire, et l'histoire n'admettant pas de suppositions gratuites, l'on n'appercoit dans l'opinion de ces Savants (de ceux qui comme M. Deric ont pris Carhaix pour Vorganium) aucune raison d'y d'après. » que n'appliquoit-il donc ce raisonnement à son système? il eut suffi pour le lui faire abandonner. D'un autre côté M. Deric paroit l'avoir assez bien réfuté, en pulvérisant celui de M. Ogée, qui est précisément le même que celui de M. Cornet & la Tour d'Auvergne, en sorte que nous sommes toujours dans la même incertitude sur l'origine de Keraës; on nous étoit avant les débats de ces Savants, qui ont mieux réussi à détruire réciproquement les systèmes de leurs adversaires qu'à édifier les leurs sur des fondements solides; il en résulte seulement, autant que j'en puis juger, que Keraës n'a point été fondée par Aélius; qu'elle n'est pas non plus la même que Vorganium; et qu'on ne doit pas la confondre avec Keraës.



KAE RAND (en françois, Guérande) ville de France en Bretagne, dans le Comté de Nantes, est située près de l'Océan, entre les embouchures de la Vilaine et de la Loire, à quatre ou 15 lieues de Nantes. il y a quelques Salines. cette ville est renommée dans l'histoire, par le traité qui y fut fait l'an 1264, entre les enfants de Charles de Blois et Jean Comte de Montfort, par lequel la Bretagne, qui étoit le sujet de la contestation, qui s'étoit élevée entre ces princes, demeura à ce dernier, à la charge d'en faire hommage au Roi de France. le droit de succéder à cet état fut accordé aux princes de Blois, au défaut des enfants du Comte de Montfort. Extrait de Morery.

on rend ce nom de ville en Lat. par celui de Guéranda, &c. il n'est pas possible de rendre raison de tous les noms propres et autres, parceque nous ignorons les circonstances qui y ont donné lieu, et que d'ailleurs plusieurs mots de notre langue se sont perdus, de même que plusieurs peuples se sont éteints ou confondus avec d'autres. il est cependant à présumer que sur la décadence de l'empire Romain, quelques peuplades de l'Ajou, qui portoient le nom général d'Andes, par attachement pour le Gouvernement des Princes Bretons, et peut être aussi pour se soustraire aux fureurs des Goths ou des Visigoths qui firent de grands ravages dans ce pays, passèrent la Loire et s'établirent de ce côté-ci du fleuve, où ils donnerent naissance à la ville de Guérande, composée de leur nom, précédé du mot Celtique Ker, ville, qu'ils ont changé en Gues, et qui conserve la mémoire de leur origine, puisqu'il signifie ville Ande, ou habitation des Andes. Le C. G. sur Guérande, ville située au Diocèse de Nantes écrit Guérande. un seul habitant Guérandais, pl. Guérandais. & pour les Venet. Guérandig, pl. Guérandigues.



458.

La terre qu'habitoit le feu Marquis De Locmaria. Située dans la paroisse de Plouegat-gallon, à une lieue de Lanmeur et deux grandes lieues de Morlaix s'appelle aussi de Guerrand.

KAE. RFEUNTEUN, qu'on peut rendre en françois par ville de la fontaine, ou fontaine-ville, est l'ancien nom de Lanmeur, qui fut autrefois une ville avec juridiction Royale ce n'est plus qu'un Bourg à deux bonnes lieues de Morlaix à la juridiction de laquelle celle de Lanmeur a été réunie. Albert Le Grand, dans la Vie de S. Banson, prétend que long-temps avant ce saint, et même avant le passage de Maxime et de Conan Meriadec en Bretagne, il y avoit un Siège Episcopal (non pas, dit-il, à Dol, ni en la paroisse de Karsantain près Dol, mais en l'ancienne ville de Karsfeunteun, à présent Lanmeur, qui fait aujourd'hui partie du Diocèse de Dol, quoique enclavée dans celui de Tréguier. il raconte que Les Prélats qui ont occupé ce Siège, dont les noms sont inconnus, et qu'on qualifie d'Archevêques, y ont été inhumés, et qu'on montre encore leurs tombeaux près l'hôpital des anciens fauxbourgs, qu'on appelle ann Hospital-bell. en tout cas, dit-il, il est certain qu'il y avoit au moins Siège d'Evêché. Sous le Chœur de l'Eglise, aujourd'hui paroissiale, se voit encore la Chapelle de S. Melaire, et non loin de la ville est située la chapelle de Karsnitron (ville-notre-dame) Prieuré Simple qui paroît avoir appartenu jadis aux templiers, et c'étoit peut-être là où étoit l'ancien monastère de



Karfeunteun fonda pas S. Samson mais il faut avouer que tout ce que débite Albert Le Grand sur ces Evêques et Archevêques de Lanmeur a paru entièrement fabuleux à nos critiques et à nos Historiens. M. Deric soutient positivement que le Monastère de S. Samson <sup>Tome 3.<sup>e</sup></sup> p. 123. étoit à Carfontun près de Dol et non à Lanmeur, ce dernier auteur fait remonter l'Erection de l'Evêché de Dol au temps de Conan Meriadec, mais il faut remarquer qu'il étoit Chanoine de Dol; D'Argentrès dit au contraire que les Diocèses de Dol, St Brieuc et Tréguier étoient d'Erection postérieure au défaut de monuments authentiques, Chaque Historien, Chaque légendaire, chaque Biographe s'est cru en droit de forger son Système particulier, auquel il tache de ramener, comme il peut, les dates, les faits et les circonstances, qu'il ajuste, qu'il change, qu'il amplifie ou qu'il supprime, selon ses vues; et tel qui passe pour un auteur judicieux, n'est pas exempt de cet esprit de Système qui lui fait faire souvent bien des écarts; en sorte qu'au milieu des ténèbres dont nous sommes enveloppés, on ne peut marcher qu'à tâtons dans les sentiers raboteux de notre ancienne histoire, sans qu'on puisse se flatter d'y rencontrer un guide fidèle.

KAEK GOURNADEACH, ou Kargournadach, maison noble de la paroisse de Cléder, au Diocèse de Léon, dont les anciens Seigneurs s'appelloient, dit-on, Kar gour, mais leur nom fut allongé des deux autres syllabes Nadach, qui signifient ne fut pas, à l'occasion d'un jeune Gentilhomme de cette maison, qui eut seul le



Courage d'accompagner St Paul Aurélien jusqu'à l'autre du  
Serpent ou du Dragon qui désoloit l'île de Bas et toute la  
contrée voisine. on prétend que ce fut pour rendre  
témoignage de la bravoure que St Paul, qui devint  
ensuite Evêque de Léon, lui accorda, ainsi qu'à ses  
descendants, Seigneurs de Kergournadach, le droit d'entrer  
dans l'Eglise Cathédrale de Léon, Botte, Eperonné, et  
l'Epée au côté; et que c'est en mémoire de cet événement,  
que l'on chante tous les ans dans cette Cathédrale, pendant  
l'octave de St Paul, quelle reconnoît pour son, ces  
deux vers:

*villa viri non fugientis,  
miles erat tunc temporis, &c.*

Le nom Breton Kergournadach signifie Nille de  
l'homme Sans peur, ou à la lettre: ville de l'homme  
qui ne fuit pas; ainsi il est exactement rendu par  
*villa viri non fugientis*. au reste ces paroles ne se  
changent plus, et ne se trouvent même pas dans le  
Propre de Léon, imprimé en 1736 par ordre de M de la  
Bourdonnaye, alors Evêque de ce Diocèse: il est cependant  
fort possible qu'elles se trouvassent dans quelque livre  
plus ancien; et depuis mon enfance j'ai souvent entendu  
expliquer ainsi le nom de Kergournadach et répéter  
l'anecdote qui avoit donné occasion de l'allonger. cette  
Maison étant tombée en quenouille passa par mariage  
dans celle de Coëtquelfen; en conséquence Maurice de  
Coëtquelfen prit le nom et les armes de Kergournadach,  
et un accident semblable la fit passer dans celle de  
Kerchoant. Voyez le Dictionnaire de Morery, Lettre G  
où il écrit querhoent ou Kerhoent, &c.

KAE-IS, Voyez W.



KAEUTEL De deux Syllabes, avec l'article, Ar. Chacutel,  
 L'Etui d'un couturier, et en général tout petit Etui. Davies  
 n'a point ce nom, qui ne me parût pas Breton, quoiqu'il  
 en ait bien l'air; mais la chose Signifiée étant peu connue  
 en ce pays parmi les villageois, Les couturiers Seuls en  
 ayant, il y a apparence que le nom est venu d'ailleurs. Les  
 champenois appellent un tel Etui Guité, nom qui approche  
 beaucoup de notre Kaeutel; qui pourroit bien être pour  
 Kaeutel, avec outil.

R. Le Champenois Guité peut bien être corrompu de  
 Kaeutel, dont le pl. doit être Kaeutellou. D. nous observe que  
 Davies n'a point ce nom; Et d'après cela et quelques autres  
 raisons encore plus frivoles, il dit que ce nom ne lui parût  
 pas Bret. quoiqu'il en ait l'air, et qu'il y a apparence qu'il  
 est venu d'ailleurs. il ne décide pas si c'est du Grec ou de  
 l'hébreu qu'il est venu; mais c'est une façon bien entortillée  
 que de recourir à de pareilles circonlocutions pour expliquer  
 un mot qui ne parût pas et qui a l'air Breton quoiqu'on  
 ne puisse analyser tous les mots avec une précision exacte,  
 ce n'est pas une raison Sufficiente pour les rejeter; Et  
 celui dont il s'agit peut être fort bon puisqu'il est toujours  
 en usage dans quelques Dialectes; quoique Davies ne l'ait  
 pas Et que Les P. P. Maunoir et Grégoire l'aient omis. en  
 effet en ce païs, nous nous servons ordinairement au même  
 Sens du mot Claviers ou Clavies, dérivé de Clav ou  
 Clav, qui est le nom qu'on donne en général à toute  
 espèce de ferrement ou pointe de fer comme Aiguille,  
 Aiguillette &c. Voyez Clav.



KAE. La d'une syllabe, Misérable, malheureux, Gueux, Vagabond, après l'article Ar Chaez, Le Misérable féminin Kaeres. Kaernez, Misère. Davies écrit Caëth, Captivus, Mancipium, Servus. Armos. Mises. Et adjectif Angustus, Arctus. Caethisso, Captivare; Mancipare. Caëthiwed, Captivitas, Servitus. et encore caëth, plus à Caëth. (Les autres sont pour plusiel de Kaer; Keirou, et Keirion) et ailleurs le même Davies met Caëthiw, et Caëthiwed, idem quod Caëthiwed. Ces trois derniers mots me persuadent presque que Caëth, et Kaer sont faits du Lat. Captus, duquel nous avons formé notre chétif; du moins c'est l'opinion commune, et la plus vraisemblable; et l'Italien cattivo, chétif, méchant et captif, appuie ce sentiment. Notre vieux mot chétivité ressemble assez à Caëthiwed. Mais M. Roussel écrit à la mode Kaez, suivant la prononciation de Léon, et prétend que ce mot vient de Kera, ou Kedhi, diminuer, de la manière dont les artisans diminuent le bois, la pierre, &c.

R. Ce mot est de deux syllabes en Léon, où on prononce Kaez, malheureux, misérable, infortuné, chétif, &c. mises, infelix. En Brez. il est monosyllabe et se prononce Kas. c'est un véritable adjectif, et comme tel il est de tout nombre et de tout genre; ainsi l'on dira fort bien Ar Vugale Gheaz, (en Brez. Ar Vugale Ghas) Les enfants malheureux; Ar placher Kaez, (ou Ar placher Kas) Les filles infortunées, &c. cependant on peut aussi le prendre substantivement, et alors on lui donne différents genres, différents nombres et l'article de même qu'en franç. lorsqu'on dit Le malheureux, La malheureuse &c. ainsi on dit alors pour le mascul. Singulier, Ar Chaez (ou Ar Chas) Le malheureux, pl. Ar Cheix (ou ar Chais, Les malheureux. féminin Sing. Kaeres ou Kases, pl. Kaseset, mais il est toujours adjectif lorsqu'on le joint à un autre nom, et alors sa terminaison ne doit jamais



Varies du pl. au Sing. ou du Sing. au pl. du Masc. au fém.  
 La terminaison est toujours en *ear* pour le *l*on, et en *as*  
 pour le *g* ainsi le *S. G.* qui a bien pu dire *Ar Gueir*, au pl.  
 les pauvres gens, parcequ'il le prenoit comme Substantif, a  
 pêché contre la règle générale des adjectifs, Lors qu'il a  
 dit au pl. *peaurgen Gueir*, ou *Guez*, ce qui n'étoit pas  
 tout-à-fait indifférent. il est vrai que quelques uns suivent son  
 exemple; mais c'est parler incorrectement, et l'on doit dire  
 en *l*on *leaurien Gheaz*, en *g* *leaurien Ghas*, pauvres  
 gens. il y a beaucoup d'apparence que les Gallois le prennent  
 aussi quelquefois Substantivement, puis que Davies marque  
*caith*, qui répond à notre *Kair*. pour le pl. de *caith*, qui  
 répond à notre *Kaez*, *Kear* ou *Kas*; mais je dois observer  
 que ce pl. *Kair* est très-régulier, et que je n'ai jamais lu  
 ni entendu dire *Keiron* ni *Keirion*, que D. S. attribue aux  
 notres. Le Substantif dérivé *Kaeznet*, Misère, n'est pas  
 non plus fort usité, cependant je conviens qu'il se trouve  
 aussi chez le *S. M.* qui l'écrit *quærner*, et chez le *S. G.*  
 qui l'écrit *garner*. on se sert quelquefois du mot *Kaz*  
 pour désigner un gueux, un vagabond, comme s'explique  
 D. S. par la raison qu'on considère ce gueux, ce vagabond,  
 comme un infortuné, car d'ailleurs ce terme ne se prend  
 jamais en mauvaise part, mais pour exciter la compassion  
 ou la pitié, ou même par tendresse, et comme pour plaindre  
 quelqu'un à qui l'on parle, si ce n'est pour le plaindre  
 soi-même; ainsi nous disons: *Va Zeid Kaz*, *Va mam Ghez*,  
*Va Breudeus Ghez*, comme on dit en franc. au même  
 sens mon pauvre père, ma pauvre mère, mes pauvres  
 frères; et l'on voit bien qu'en pareil cas, ce seroit une  
 incongruité grossière et revollante que de traduire de cette  
 manière, Mon père Gueux, ma mère Gueuse, &c. et cependant  
 il y auroit assez d'apparence que ces mots franc. Gueux et.



ou de Gwer,  
Sourages,  
Rustique,  
Grossier.

Gueuse viennent de Kæz, que le S. M. écrit quæz, et dont l'initiale se change souvent en C et en G, comme il se voit par les exemples déjà cités Ar Chæz, le malheureux, le misérable, l'infortuné, &c. pluriel, Ar Gheiz, et suivant l'orthographe du S. G. Ar Gueiz, les malheureux, &c. j'avois cru que Caplus participait de Capere, ainsi que Rapere et Carpere, pouvoient tirer leur origine du Celtique Crab ou Crap, au moyen de la <sup>transposition</sup> suppression ou de la suppression d'une lettre, et j'en suis encore presque persuadé, comme D. paroit s'être, que Caëth, et Kæz viennent de Caplus, qui n'est pas aussi simple, quoique ce soit l'opinion commune de ceux qui ne savent pas le breton, et la plus vraisemblable, suivant eux, que c'est de ce Caplus que les francs ont formé leur chélif. L'italien cattivo, qui est moderne, ne m'en impose pas davantage, et la ressemblance du vieux franc Chelivete au Caëthiwed de Davies; de chélif à son Caëthiw, et de l'italien <sup>cattivo</sup> à son Caëthiwo, auroit dû convaincre D. S. que tous ces mots étrangers, bien loin de venir du Lat. Caplus, venoient du Celtique pris dans le Dialecte Gallois, de même que les mots Gueux et Gouse viennent de la même langue, pris dans le Dialecte Armoricaïn Kæz ou Chæz, comme je l'ai remarqué plus haut. D. S. observe que M. Roussel écrivoit Kæz, suivant la prononciation de Léon, ce qui est très croyable, mais lorsqu'il avance que ce savant prétendoit que ce mot venoit de Kæza, verbe qui signifie diminuer, je présume plutôt qu'il a voulu dire que Kæza venoit de Kæz, qui doit être la Racine, et signifier aussi Diminution, d'autant



que nos racines marquent toujours l'action que le verbe désigne. Ce verbe que M. Roussel écrivoit Kera est le même que D. S. écrit ci après Keirja, Le séparant ainsi de la Racine, quoiqu'il l'ait fort bien reconnue, comme on le verra en son lieu, il auroit donc pu l'écrire Kira, les Atidans de ce païs disent Kisa, que D. S. articule aussi ci après, qui peut avoir une origine un peu différente, comme D. S. se conjecture, mais en supposant qu'il existe quelque différence dans la Racine, et dans les dérivés, cela même confirmeroit encore une remarque que j'ai eu occasion de faire plus d'une fois, sçavoir que les mots qui ont beaucoup de rapports entr'eux pour le son en ont aussi très-souvent pour le sens. en effet il est aisé de reconnaître cette analogie entre Coar, Consomption, Coara, consommer; Kaer ou Kar, Diminution, Kara, Diminuer; Et Kis ou Kir, Recul, Retours, Declin, Déchet, Kisa ou Kira, Reculer, Retourner en arrière, Décliner, Décheoir; que nos ouvriers emploient également au sens de diminuer, rendre plus mince, moindre ou plus petit. Voyez ces différents mots. au lieu de dire que le Breton venoit du Lat. Captus, D. S. n'auroit-il pas mieux rencontré, s'il avoit dit que Cadec, carnage, &c. venoit du Cad de Davies signifiant Pugna, selon cet auteur, ou de Son Caëth, qui est le même que notre Kaer ou Kar, misérable, &c. Et comme Substantif, Diminution, on doit en dire autant du verbe dérivé Cadere, tandis que son participe Casus et les autres dérivés Casio, Casura, Casones se linoient mieux de notre Kaer, Kas ou Kis, car ce changement en n'est pas plus extraordinaire dans notre langue que dans la langue Latine où l'on a formé occisus de casus.

KAEZL, Voyez Cahel Et Keherl. Différent de Cael, Kael, Voyez pour celui-ci Cael Et Kella ou Kél ou Kêl.



\*KAËZ. OUP, ordure, souillure, crasse, saleté, malpropreté.  
Sing. Kaëzouren, une ordure. Kaëzourec, immonde, souillé, sale,  
malpropre, crasseux; je lis dans les amourettes du Vieillard,  
Ret vero clasq frez vas dro ar querous, il faudra chercher  
exactement (ce livre) par la poussière il faut remarquer  
que dans le dialecte de Léon Kaëzous seroit un menisies  
ou autre artisan qui diminue la matière sur laquelle il  
travaille ailleurs on diroit Kerez, et Kerezus de Kera: Kaerous  
seroit bien composé de Kaer, misérable, et de Gous, homme  
Le G. se perd en pareille rencontre: et ce mot voudroit dire  
homme de misère, misérable dont tout le corps et les  
habits sont crasseux et immondes. ce seroit donc de  
περίφρα de S. Paul, la Raclure erde rebut du genre  
humain: et encore plus à la lettre, homme de haie, qui se  
tient auprès de la haie à demander l'aumône aux  
passants.

R. Le S. G. emploie aussi les mêmes mots; mais dans un  
Sens qui seroit tout différent: En effet sur l'uberté, âge  
de 12 ans pour les filles et de 14 pour les garçons, il  
écrit à la mode qæzous et qæzous, qu'il n'explique que  
par ces périphrases: oad dimixy, âge de se marier;  
An oad da alloat dimixy, l'âge à pouvoir se marier.  
Sur l'uberté, terme de jurisprudence qui veut dire celui  
ou celle qui a atteint l'âge dont il s'agit, il met pour le  
mascul qæzourecq, pl. qæzoureyen; et pour le féminin  
qæzouregues, pl. qæzoureguesed; et encore au mot Barbe,  
celui à qui la Barbe commence à venir: qæzourec, pl.  
qæzouregued et qæzoureyen ces mots ne sont guères  
utiles dans nos contes ni au Sens que leur donne D.  
ni au Sens du S. G. et cependant je les crois bons Bret.  
ne pouvant douter qu'ils ne soient des dérivés réguliers  
du précédent Kaer ou Kar. misère, infortune, pauvreté; et



comme adjectif, misérable, pauvre, gueux, vagabond, &c. Et 467.  
la plupart de ces gens vivent dans la crasse et la  
malpropreté; ils sont par conséquent sales, mal-propres  
et crasseux. je contiens avec D. P. que la terminaison en Es,  
Eur et our, suivant le dialecte marque ordinairement celui  
qui fait l'action indiquée par le verbe, mais cette terminaison  
se trouve aussi dans des noms qui ne sont pas toujours  
tirés des verbes; ainsi ce peut être un dérivé direct de Kar,  
l'action de diminuer, en coupant, taillant, rognant, raclant  
ou retranchant; et signifie par conséquent coupure, rognure,  
raclure, retaille; et de même que j'ai remarqué dans  
l'article précédent que le Lat. Casus, coupé, diminué, mutilé, &c.  
pourroit se tirer de la Racine Celtique Kar; de même  
cesura, Coupure, Rognure &c. peut venir de Karous, qui a  
aussí, comme l'on voit, la même signification on pourroit  
ajouter encore que l'autre mot Lat. Caspes, ou Cespes,  
(car il se trouve écrit des deux manières) est un composé  
du même Kar, coupé, coupée et de Pes, pièce, en effet il  
signifie une motte, qui n'est autre chose qu'une pièce de  
Gazon coupée pour servir à quelque construction champêtre,  
pour couvrir le faite d'une chaumière, comme cela se  
pratiquait dans nos pauvres hameaux, ainsi qu'on le  
faisoit du temps de Virgile:

En unquam patrios longa post tempore fines  
pauperis et tuguri congestum Cespite culmen,  
Post aliquot mea regna vident mirabos aristas.

Virg. Bucol. Eclog. 1. p. 9.

Karoureg est le possessif de Karous, et puisque celui-ci  
signifie coupure, rognure, raclure, retaille, lambeau, le  
possessif doit signifier celui qui a des choses pareilles, c'est-à-dire  
des haillons, des lambeaux, des habits déchirés; ou qui a éprouvé  
une diminution dans ses biens, sa fortune, sa force, sa santé &c.  
Et par conséquent un mal propre, un crasseux, un infortuné, un



468.

miserable, un gueux. on voit que cette Explication peut s'accorder assez bien avec celle de D. S. mais j'ayoue qu'il n'est pas facile de la concilier avec le sens que de S. G. donne à son quereur ou Querous, Puberté &c. on peut observer cependant que de S. S. Pubes, d'où le franç. est tiré ne signifie pas seulement le poil de la Barbe, mais encore celui des différentes parties du corps et principalement des parties honteuses; que de même que les haillons, les lambeaux, les habits déchirés, dont les Gueux sont revêtus, sont remplis de crasse et d'ordures qui les rendent sales, malpropres et puants, de même la crasse et les ordures s'amassent en plus grande abondance autour des parties les plus velues, et les rendent sales, malpropres, immondes et puantes, à moins qu'on n'ait grand soin de les nettoyer; et de même que les pauvres sont souvent honteux de leurs quenilles, de leur malpropreté, de leur misère, de même aussi nous donnons le nom de honteuses aux parties dont nous venons de parler, en S. S. Pudenda; en sorte qu'on entrevoit bien quelques rapports entre l'ordure, la crasse, la souillure, et les parties sujettes à en être infectées, et nous remarquons aussi quelques rapports entre les verbes S. S. Pubere, Sudere, et Putere. D. S. écrit encore Rerous ci-après.

KAL, Kalendes, en S. S. Kalenda il y a une diversité remarquable dans les différentes manières d'écrire ce mot. D. S. n'en a parlé qu'au mot Cahel, où il a réuni Cal, Calan, Cahela, Calannat, &c. il y a cependant fait des observations intéressantes, ainsi voyez Cahel, que j'ai terminé à mon ordinaire par quelques Remarques, auxquelles on pourra joindre si l'on veut celles qui vont suivre; mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que de S. G. qui a presque



banni *LeK* de tous ses livres, l'a cependant adopté pour ce mot et pour un très petit nombre d'autres privilégiés. il écrit donc Kalendes, le premier jour de chaque mois. Kalendes de Janvier, Mars, Mai, et Novembre, Kal Guenueur, Kal Meurs, Kal Maië, Kal Goan puis il ajoute en parenthèse Kal ne s'usite guères pour les autres mois, mais il se trompe assurément, et rien de plus usité que Kal ann Ebrel, Kalendes d'avril; je crois même que ce mot a été autrefois en usage pour tous les mois de l'année. il y a aussi quelque apparence que nos anciens comptoient le commencement de l'hyver au premier de Novembre; puisqu'au lieu de dire Kal Du, ou Kal Mis Du, qui est le nom de ce mois, qui signifie mois Noir, on dit encore Kal ar Gôan, Kalendes de l'hyver. Sur Kalendries, il met Kalander, pl. Kalanderiou il faut observer que suivant la règle générale *LeK* initial se change souvent en *Ch* ou aspiration forte, et c'est pour cela qu'il écrit *ur Chalander*, un Kalendries. Morery écrit *calendes* et renvoie à Kalendes, et néanmoins par une bizarrerie singulière, il écrit après *Calendries* où il donne une explication de l'ancien *Calendries* des Romains et des différents changements qu'on y a fait depuis, et finit par renvoyer aux mots *Année* et *Kalendries*, ce qui l'oblige à répéter sur ce dernier une grande partie de ce qu'il avoit déjà dit sur *Calendries*, inconvénient qui résulte toujours de l'instabilité de cette orthographe variable, qui fait séparer les dérivés de leurs primitifs et rompt le fil de la narration. La même cause me fait souvent éprouver le même désagrément, par la raison que *D. L.* que j'ai entrepris de suivre est irrégulier dans la manière d'écrire, puisqu'il faut, comme on voit recourir à *Cahel* pour sçavoir ce qu'il pensoit de *Kal*, qu'il reconnoît pour ancien Gaulois ou Celtique d'où les Lat. ont tiré *seu Calare* ou *Kalare*, *Kalendar*, &c.



170.

quoiqu'il ait plu aux Hellenistes et à Morery de les tirer du grec, malgré l'aveu formel que les Kalendes étoient inusitées chez les Grecs, ce qui donna naissance à cette façon de parler proverbiale qu'Auguste mit à la mode: ad Kalendas Graecas, aux Kalendes Grecques, pour dire jamais. quelque curieux que soit tout ce que Morery nous dit aux mots Kalendes, Calendries et Kalendries, je me contenterai de faire ici quelques remarques générales sur le tout, après quoi je transcrirai seulement la méthode pour trouver les dates et les exprimer de l'une et de l'autre manière, et le 1.<sup>er</sup> tableau qu'il nous donne du Kalendrier Romain en abrégé en concordance avec notre manière de compter les jours des mois. c'est ce qu'il y a de plus intéressant, et ceux qui voudront en sçavoir davantage pourront recourir à la source.

Romulus ne fit son année que de dix mois dont il consacra le premier au dieu Mars dont il se disoit issu.  
Voyez Bloaz.

à te principium Romano Dicimus anno:

primus de patris nomine mensis exit.

Vox rata fit: patrisque vocat de nomine mensis.

Ovid. fast. lib. 3. p. 48.

Nec totidem veteres, quot nunc habuere Kalendas.

ille minor, geminis mensibus annus erat

idem, ibidem

Nen dubites, prima fuerint quin ante Kalenda

martis. &c. idem, eod. lib. p. 46.

Numa Pompilius reforma le Kalendrier de Romulus, ajouta à l'année le mois de janvier, consacré à Janus, et celui de fev.<sup>r</sup> consacré aux dieux infernaux et aux manes des morts:

At Numa nec janum, nec avitas praeferit umbras

mensibus antiquis praeponitque duos.

Ovid. fast. lib. 1. p. 9.



*Primus oliviferis Roman deductus ab arvis  
 Pompilius menses sensit abesse duos.  
 Ovid. fast. lib. 3. p. 44.*

Mais le Calendrier de Numa étoit encore défectueux en ce que son année, quoique composée de douze mois ne contenoit que 355 jours, ce qui donna occasion à Jules César d'y remédier en la composant de 365 jours, et de plus d'un jour intercalaire tous les ans, qui devoit être ajouté avant le 24 février que les Romains appelloient la sixième des Kalendes, selon leur manière de compter; et de là est venu le nom de Bis Sexte ou Bissextille, parcequ'alors on disoit Bis Sexto Kalendas. Ovide qui ne laissoit échapper aucune occasion de relever la gloire des Césars, n'avoit garde d'oublier cette réforme.

*Sed tamen errabant etiam tunc tempora, donec  
 casaris in multis hæc quoque cura fuit.  
 Non hæc ille deus tantaque propaginis autor  
 credidit officiis esse minora suis: &c.  
 idem ibidem*

Malgré la correction faite par Jules César au Calendrier de Numa, on s'aperçut au bout de quelques siècles que le sien contenoit aussi quelques erreurs, parcequ'il avoit supposé l'année solaire de 365 jours 6 heures, tandis qu'elle n'est réellement que de 365 jours 5 heures 49 minutes et quelques secondes, ce qui fait une différence de près d'une minute, et de là vint que l'ordre des fêtes se trouva encore dérangé, ce qui donna lieu au pape Grégoire 13<sup>e</sup> élu en 1572, de reformer à son tour le Calendrier qu'on appella de son nom Calendrier Grégorien. Ce souverain pontife par la Bulle du 24 février 1582 retrancha les jours excédents causés par cette différence, et pour obvier au progrès qu'elle pouvoit occasionner encore à l'avenir, il fut arrêté que de 100 ans



en 400, ou l'erreur alloit à 3 jours, chaque centième année seroit commune, et celle qui termineroit le quatrième siècle ou cette période de 4000 ans Bissextile; en sorte que l'année 1600 ayant été Bissextile, les années 1700, 1800 et 1900 doivent être communes, c'est-à-dire de 365 jours, et l'an 2000 bissextile ou de 366 jours, et ainsi successivement. Ce calcul n'est pas encore d'une précision exactement rigoureuse, mais comme il faudroit près de 27000 ans pour produire un jour d'erreur, toutes les nations qui professent la Religion Catholique l'ont adopté sans hésiter. Les Schismatiques Grecs et les Protestants s'y refuserent d'abord, parceque c'étoit l'ouvrage d'un Pape, et de là vient qu'ils distinguent leur manière de dater qu'ils appellent ancien style, de la nôtre qu'ils appellent nouveau, mais déjà les Anglais ont également adopté le Calendrier Grégorien, et l'on conjecture, avec assez de vraisemblance, que les autres peuples, qui en sentent l'utilité, finiront aussi par s'y conformer. Cependant il est à remarquer que les Républicains franç<sup>s</sup> voulant tout régénérer, avoient aboli pour les usages civils, l'ère Chrétienne, le Calendrier Grégorien, changé le commencement de l'année et les noms des jours et des mois, comme il se voit par un décret de la Convention nationale, daté du 4<sup>e</sup> jour de frimaire, an 2<sup>e</sup> de la République française une et indivisible; on y avoit joint une instruction, un Calendrier Républicain pour la même année, quatre tables de Réduction, et une table de concordance de cette 2<sup>e</sup> année de l'ère Républicaine, avec les parties correspondantes des années 1793 et 1794 de l'ère ancienne. Comme ce calendrier a été en vigueur depuis l'édite année 1794 jusqu'à 1806, il est bon de donner une idée du décret qui l'établit, afin qu'on puisse concevoir quelque chose aux dates des actes qui ont été passés pendant cet intervalle; il étoit divisé en 16 articles, dont voici le 1<sup>er</sup>. L'ère des Français compte de la fondation de



La République, qui a eu lieu le 22<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1792 de l'Ere Vulgaire;  
jour où le Soleil est arrivé à l'Equinoxe vrai d'automne,  
en entrant dans le Signe de la balance à 9 heures 18 minutes  
30 secondes du matin pour l'observatoire de Paris.

Art. 2. L'Ere vulgaire est abolie pour les usages civils.

Art. 3. Chaque année commence à minuit, avec le jour où  
tombe l'Equinoxe vrai d'automne pour l'observatoire de Paris.

Art. 4. La 1<sup>re</sup> année de la République française a  
commencé à minuit le 22<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1792, et a fini à minuit,  
séparant le 21<sup>e</sup> du 22<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1793.

Art. 5. La 2<sup>e</sup> année a commencé le 22<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1793 à minuit,  
l'Equinoxe vrai d'automne étant arrivé ce jour-là pour l'observatoire  
de Paris à 3 heures 11 minutes 38 secondes du Soir.

Art. 6. Le Décret qui fixoit le commencement de la 2<sup>e</sup> année  
au 1<sup>er</sup> janvier 1793, est rapporté; tous les actes datés l'an Second  
de la République, passés dans le courant du 1<sup>er</sup> jan<sup>er</sup> au 21<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup>  
inclusivement, sont regardés comme appartenant à la première  
année de la République.

Art. 7. L'année est divisée en douze mois égaux, de trente jours  
chacun: après les 12 mois suivent cinq jours pour compléter  
l'année ordinaire; ces 5 jours n'appartiennent à aucun mois.

Art. 8. Chaque mois est divisé en trois parties égales de dix jours  
chacune, qui sont appelées Décades.

Art. 9. Les noms des jours de la Décade sont:  
Primidi, Duodi, Tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, Nonidi,  
Décadi. Les noms des mois sont: Sous l'Automne, Vendémiaire,  
Brumaire, frimaire. Sous l'hiver, Nivôse, Pluviose, Ventôse.  
Sous le Printemps, Germinal, floréal, Prairial. Sous l'Ete,  
Messidor, Thermidor, fructidor.

Les cinq derniers jours s'appellent les Sansculotides.

Art. 10. L'année ordinaire reçoit un jour de plus, selon que la  
position de l'Equinoxe le comporte, afin de maintenir  
la coïncidence de l'année civile avec les mouvements  
célestes. ce jour appelé jour de la révolution, est placé à la  
fin de l'année et forme le sixième des Sansculotides.



474

La période de 4 ans, au bout de laquelle cette addition d'un jour est ordinairement nécessaire, est appelée la franciade, en mémoire de la Révolution qui, après 4 ans d'efforts, conduisit la France au Gouvernement Républicain. La quatrième année de la franciade est appelée Sexile.

Art. 11. Le jour, de minuit à minuit, est divisé en dix parties ou heures, chaque partie en dix autres, ainsi de suite jusqu'à la plus petite portion commensurable de la durée. La centième partie de l'heure est appelée minute décimale. Cet article ne sera de rigueur pour les actes publics, qu'à compter du 1<sup>er</sup> Vendémiaire, l'an trois de la République.

Art. 12. Le Comité d'instruction publique est chargé de faire imprimer en différents formats, le nouveau Calendrier, avec une instruction simple pour en expliquer les principes et l'usage.

Art. 13. Le Calendrier, ainsi que l'instruction seront envoyés aux corps administratifs, aux municipalités, aux tribunaux, aux juges de paix et à tous les officiers publics, aux armées, aux Sociétés populaires et à tous les collèges et écoles. Le Conseil exécutif provisoire le fera passer aux ministres, consuls et autres agents de France dans les pays étrangers.

Art. 14. Tous les actes publics seront datés suivant la nouvelle organisation de l'année.

Art. 15. Les Professeurs, les instituteurs et institutrices, les Pères et mères de famille, et tous ceux qui dirigent l'éducation des enfants, s'empresureront à leur expliquer le nouveau calendrier, conformément à l'instruction qui y est annexée.

Art. 16. Tous les quatre ans, ou toutes les franciades au jour de la révolution, il sera célébré des jeux républicains, en mémoire de la Révolution française.

Ce Décret étoit accompagné de l'instruction qui y étoit mentionnée: on l'achoit de justifier cette innovation par quelques motifs Spécieux, mais le but principal étoit de dégager la



mesure du temps de toutes les erreurs de la crédulité et de la Routine Superstitieuse des Siècles d'ignorance, c'est à dire, en bon français, de tout ce qui pouvoit rappeler quelque chose de la Religion Chrétienne, en abolissant le Dimanche &c. &c.

Dans le Calendrier, des noms de végétaux, d'animaux et d'instruments ruraux remplaçoient les noms des Saints; la Décade étoit le jour de repos substitué au Dimanche; et les fêtes les plus solennelles étoient antécrites, sauf à célébrer avec pompe les cinq jours complémentaires de l'année, appelés Sanculotides, pour consacrer le Souvenir de la faction dominante, composée des républicains les plus ardents, qui avoient adopté le Titre glorieux de Sanculottes. on avoit donné à ces fêtes les noms de fête de la Vertu, du Génie, du Travail, de L'opinion, des Accomplis.

mais, comme les Apôtres de la nouvelle doctrine n'ont pu, malgré tous leurs efforts, parvenir à détruire la Religion Catholique, qui est encore celle de la très grande majorité des français; et que d'un autre côté cette manière de diviser le temps étoit incommode, en ce qu'elle différoit en tout point de celle de tous les peuples avec lesquels on étoit bien aise d'entretenir des relations commerciales, on s'est vu, au bout de douze ans, dans la nécessité de renoncer à ces sublimes conceptions, pour revenir, comme auparavant au Calendrier Grégorien. Puis qu'il s'agit de Calendrier dans cet article, j'ai cru qu'il étoit indispensable de donner une notion de celui dont les Républicains français ont fait usage pendant quelques années; mais je n'ai pas oublié la promesse que j'ai faite de donner quelques éclaircissements sur la manière de dater des Romains, d'après le Calendrier de Jules César, sur les moyens de trouver le rapport de ces dates avec celles du Calendrier Grégorien. Et le Tableau comparatif de l'un et de l'autre en abrégé.

Les Romains ne divisoient pas le mois en semaines.



comme les Chrétiens, ni en Décades, comme les Athéniens et les Républicains français; mais ils le partageoient en trois portions inégales qu'ils appelloient Kalendes, Nones et ides. Les Kalendes étoient consacrées à Junon, Les ides à Jupiter, mais les Nones n'étoient point sous la protection spéciale d'aucune Divinité particulière: c'est ce que nous apprend le Poète.

*Vindicat ausonias Junonis cura Kalendas:*

*Idibus alba jovi grandior agna cadit.*

*Nonarum tutela Deo caret.*

*Ovid. fast. Lib. 1. p. 9.*

La manière de Compter par Kalendes, Nones et ides, que les Romains observoient, est si contraire à la nôtre, qui approche bien plus de la nature et de la raison, que les Savants mêmes s'y trompent quelquefois, à cause que le Calcul Romain se fait en rétrogradant. Et en donnant le nom du mois qui suit à la moitié des jours du mois précédent. C'est pourquoi le P. Labbe dans son histoire Chronologique, avertit que pour entendre les dates qui se trouvent dans les historiens, et autres auteurs latins, on pour les exprimer à la façon des Romains, comme on fait encore très-souvent aujourd'hui dans les ouvrages de science, le plus sûr est d'avoir recours à un Calendrier Julien ou Grégorien.

Deux choses sont nécessaires pour mettre en latin ou en français les jours qui sont avant les Kalendes. 1<sup>o</sup> il faut ajouter deux jours à chaque mois, s'imaginant que les mois qui ont 31 jours, en ont 33, que ceux qui ont 30 jours, en ont 32; et que février qui a 28 jours, en a 30. il ne faut pas en donner davantage à février dans les années bissextiles, quoiqu'alors il ait 29 jours; parce que ces années-là on exprime le 24 et le 25 de ce mois de la même manière, disant deux fois *sexto kalendas martias*; avec cette différence néanmoins, que la seconde fois qui est le 25, il faut ajouter le mot de *Bis*, et dire *Bis sexto kalendas martias*. 2<sup>o</sup> il faut compter les jours qui sont depuis celui qu'on propose jusqu'à la fin du mois, y comprenant les deux jours qu'on ajoute à chaque mois, selon notre principe, et le nombre de jours qu'on trouvera, marquera



précisément le jour que l'on cherche, tant pour la composition que pour la traduction.

Exemple des Kalendes pour les Mois qui ont 31 jours.

Si l'on veut mettre en Latin le 20 de Mars, ce mois ayant 31 jours, il faut s'imaginer qu'il en a 33, lui en donnant deux, suivant notre principe, et ensuite trouvant que depuis 20 jusqu'à 33, il reste 13 jours, on dira *Decimo tertio Kalendas apriles*, ou *Kalendarum Aprilis*. *Kalendas* est à l'accusatif, parceque la préposition *Ante* est sous-entendue, et *Kalendarum* est au génitif, parcequ'il est gouverné par *die* qu'on sous-entend. Remarquer qu'en exprimant en Latin les jours des Kalendes, on y joint toujours le nom du mois suivant, comme vous le voyez dans l'exemple précédent, ou *Aprilis* joint à *Decimo tertio Kalendas*, signifie le 20 de Mars, c'est aussi ce que vous pouvez observer dans l'exemple suivant. ou *Maïas* est joint à *Septimo Kalendas*, quoique cependant il s'agit du 25 du mois d'Avril.

Exemple des Kalendes pour les mois qui ont 30 jours.

Si l'on veut traduire en français *Septimo Kalendas Maïas*, Avril (dont il s'agit ici, suivant la remarque que nous venons de faire) ayant 30 jours, il faut s'imaginer qu'il en a 32, ensuite trouvant que depuis 7 jusqu'à 32 il reste 25 jours, on connoitra aussitôt que *Septimo Kalendas Maïas* est le 25 d'Avril.

jour auquel arrivent les Kalendes.

Le premier jour de chaque mois est le propre jour des Kalendes. on l'exprime en Latin par l'ablatif *Kalendis* y ajoutant le nom du mois dont on parle ainsi. Si l'on demande en Latin le premier jour de Mars, on dira *Kalendis Martiis* ou *Martiis* de même. Si l'on demande en français *Kalendis Aprilibus*, on répondra que c'est le premier jour d'Avril.

on a déjà remarqué que cette division si célèbre des jours des mois en Kalendes, Nones, et Ides, qui étoient en usage parmi les Romains, ne se faisoit point par parties égales, comme les Décades des Grecs, mais en portions



fort différentes dont la variété est néanmoins renfermée dans ces deux vers Latins:

Sex Maius Nonas, october, julius, et Mars.

quattuor et reliqui: Dabit idus, quilibet octo.

c'est-à-dire que ces quatre mois Mars, Mai, juillet et octobre ont six jours de Nones, et que tous les autres n'en ont que quatre; mais qu'il y a dans tous huit jours des ides. ce qu'il faut entendre ainsi, que le premier jour de chaque mois s'appelle toujours Kalenda, les Kalendes; qu'aux quatre mois Mars, Mai, juillet et octobre, le septième du mois s'appelle Nona, les Nones et le quinzième idus, les ides; et que les autres jours se comptent à rebours du mois suivant, c'est-à-dire, le tantième avant les Kalendes du mois suivant, et vont par conséquent toujours en diminuant. Les jours qui sont depuis les Kalendes jusques aux Nones, prennent le nom des Nones du mois courant, c'est-à-dire, le tantième avant ces Nones; les autres qui sont entre les Nones et les ides, prennent aussi le nom des ides du même mois, c'est-à-dire, le tantième avant ces ides; mais tous les autres, depuis les ides jusques à la fin, prennent le nom des Kalendes du mois suivant, c'est-à-dire, le tantième avant ces Kalendes. c'est ce que la Table suivante fera connoître plus facilement. au Reste Les Tables des fastes, dans lesquelles les Romains décrioient leurs mois et leurs jours par année, prirent dans la suite le nom de Kalendrier, à cause que ce nom de Kalendes se voyoit écrit en gros caractères à la tête de chaque mois.

Tout ceci, depuis la page 476, est extrait du Dictionnaire de Morery, ainsi que le Tableau ou Kalendrier qui suit: ceux qui voudront voir le même Kalendrier en grand pourront le consulter. Voyez-y. Voyez aussi Cahel & Cal.



KAL  
Kalendrier Romain en abrégé

janvier, Août, } février } Mars, Mai, } Avril, juin, }  
 Décembre. } } juillet, octobre } } Sept., Novem.

479

|                |    |                |    |                |    |                |    |
|----------------|----|----------------|----|----------------|----|----------------|----|
| Kalend.        | 1  | Kalend.        | 1  | Kalend.        | 1  | Kalend.        | 1  |
| 4. Non.        | 2  | 4. Non.        | 2  | 6. Non.        | 2  | 4. Non.        | 2  |
| 3. Non.        | 3  | 3. Non.        | 3  | 3.             | 3  | 3.             | 3  |
| Pradie Non.    | 4  | Pradie Non.    | 4  | 4.             | 4  | Pradie Non.    | 4  |
| Nonis          | 5  | Nonis          | 5  | 3.             | 5  | Nonis          | 5  |
| 8. Idus        | 6  | 8. Idus        | 6  | Pradie Non.    | 6  | 8. Idus        | 6  |
| 7.             | 7  | 7.             | 7  | Nonis          | 7  | 7.             | 7  |
| 6.             | 8  | 6.             | 8  | 8. Idus        | 8  | 6.             | 8  |
| 5.             | 9  | 5.             | 9  | 7.             | 9  | 5.             | 9  |
| 4.             | 10 | 4.             | 10 | 6.             | 10 | 4.             | 10 |
| 3.             | 11 | 3.             | 11 | 5.             | 11 | 3.             | 11 |
| Pradie Idus    | 12 | Pradie Idus    | 12 | 4.             | 12 | Pradie Idus    | 12 |
| Idibus         | 13 | Idibus         | 13 | 3.             | 13 | Idibus         | 13 |
| 19. Kalend.    | 14 | 16. Kalend.    | 14 | Pradie Idus    | 14 | 18. Kalend.    | 14 |
| 18.            | 15 | 15.            | 15 | Idibus         | 15 | 17.            | 15 |
| 17.            | 16 | 14.            | 16 | 17. Kalend.    | 16 | 16.            | 16 |
| 16.            | 17 | 13.            | 17 | 16.            | 17 | 15.            | 17 |
| 15.            | 18 | 12.            | 18 | 15.            | 18 | 14.            | 18 |
| 14.            | 19 | 11.            | 19 | 14.            | 19 | 13.            | 19 |
| 13.            | 20 | 10.            | 20 | 13.            | 20 | 12.            | 20 |
| 12.            | 21 | 9.             | 21 | 12.            | 21 | 11.            | 21 |
| 11.            | 22 | 8.             | 22 | 11.            | 22 | 10.            | 22 |
| 10.            | 23 | 7.             | 23 | 10.            | 23 | 9.             | 23 |
| 9.             | 24 | 6.             | 24 | 9.             | 24 | 8.             | 24 |
| 8.             | 25 | 5.             | 25 | 8.             | 25 | 7.             | 25 |
| 7.             | 26 | 4.             | 26 | 7.             | 26 | 6.             | 26 |
| 6.             | 27 | 3.             | 27 | 6.             | 27 | 5.             | 27 |
| 5.             | 28 | Pradie Kalend. | 28 | 5.             | 28 | 4.             | 28 |
| 4.             | 29 |                |    | 4.             | 29 | 3.             | 29 |
| 3.             | 30 |                |    | 3.             | 30 | Pradie Kalend. | 30 |
| Pradie Kalend. | 31 |                |    | Pradie Kalend. | 31 |                |    |



KALAN tout court, ou Kalan Chrennes, Kalendas de janvier.  
ou Kal as bloaz. Le premier jour de l'an Kalanna ou  
Kalannat, Chrennes, Bonne année, Bons Souhaits, Présents  
ou Cadeaux de bonne année; Et comme verbe, Donnes et Reçois  
des étrennes, Se faire d'heureux Souhaits. Mont de Galanna,  
Aller chercher les étrennes, Aller Souhaits la bonne année,  
Courir la bonne année. Voyez Kal. Le même usage qui subsiste  
encore chez nous existoit aussi chez les Romains:

At cur lata hinc dicuntur verba Kalendis,  
et damus alternas accipimusque preces?  
Et la raison de cela, c'est que de ces heureux Souhaits du premier  
jour de l'an, ils tiroient des augures favorables pour tout le  
reste de l'année:

Tunc deus incumbens baculo, quem dextra tenebat,  
omina principis, inquit, in ede silent.

ovid. fast. lib. 1. p. 11.

indépendamment de cette coutume générale de se faire d'heureux  
Souhaits et des présents reciproques, aux Kalendes de janvier, on  
en faisoit encore aux Dames aux Kalendes de Mars, en mémoire  
de ce que les Sabines, qui avoient été enlevées par les Romains,  
Reconcilièrent leurs Pères et leurs maris, au moment où ils  
alloient se livrer bataille.

inde diem, primasque meas celebrare Kalendas  
debilia matres non leve munus habent.

ovid. fast. lib. 3. p. 16.

KALLASK. M. Roussel de qui seul j'ai appris ce mot, sans qu'il  
ait pu m'en indiquer la signification, m'a écrit qu'il le croyoit être pour  
Kestuska, qui sera expliqué en son rang, Mais ne l'ayant point connu  
ailleurs, je soupçonne qu'il a voulu dire Kallaska. Voyez Kallaska  
ci après.

R. Kallaska est l'agitation d'un corps qui se froite contre un autre,  
Commotio, Agitatio. on en fait le verbe Kallaska, l'agiter, se mouvoir, &c.  
Ces verbes Kallaska, Kestuska ou Kelluska et Kallaska ont tant  
d'analogie que je croirois assez que c'est le même mot différemment  
prononcé. D. B. avoit déjà écrit Kallaska ci dessus. Voyez ce mot et  
les remarques que j'y ai jointes.  
cherchez par là ces mots qui ne se trouvent pas sous Ka-



